

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 78 (1933)
Heft: 11

Rubrik: Chroniques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUES

CHRONIQUE ALLEMANDE

Le caractère et le but du service civil en Allemagne.

Dans son grand discours du 1^{er} mai, prononcé sur la plaine du Tempelhof, le « Führer » et Chancelier du Reich a dit entre autres ce qui suit :

« Nous voulons que le peuple allemand apprenne, par le service civil, que le travail manuel n'est pas humiliant, mais qu'au contraire, ainsi que toute autre activité, il honore celui qui l'exécute au plus près de sa conscience et selon ses moyens. C'est pourquoi nous avons pris la décision inébranlable que tout citoyen allemand serait appelé, une fois dans sa vie, à travailler de ses mains. Il apprendra ainsi à connaître le travail manuel et, ayant obéi lui-même, il pourra mieux commander. »

En Allemagne, le service civil n'est pas dû à l'initiative de l'Etat. C'est plutôt la jeunesse allemande qui l'a créé, en cherchant un moyen de lutter contre la misère et le désespoir engendrés par le chômage. Dès le début, la raison d'être du service civil fut le travail, le travail qui réconforte ; toutes les autres préoccupations, et les formes de la vie en commun, devaient se subordonner à ce but essentiel.

Lorsque le service civil passa sous le contrôle de l'Etat, il fut d'abord mis au nombre des mesures sociales extraordinaires destinées à créer de nouvelles possibilités de travail. Mais, après une année d'expérience déjà, la réorganisation opérée au cours de l'été 1932 considéra le service civil comme une institution éducative de la jeunesse allemande.

Il est particulièrement intéressant de constater que la vie dans les camps du service civil a été peu à peu régie par certaines formes extérieures, qui n'ont toutefois rien de commun avec une discipline imposée, ni avec les principes de l'organisation ou de l'instruction militaires. C'est tout naturellement et spontanément que, dans des troupes de 60 à 100 volontaires, certaines règles se sont imposées, déjà dans l'exécution du service journalier. Cette seule circonstance permit à un grand nombre d'individus de vivre en commun sur un espace très réduit, dans les conditions les plus primitives.

Pour qui connaît la mentalité de la jeunesse allemande, il n'est pas étonnant que les volontaires du service civil aient tenu à être revêtus d'un uniforme, gage de respect. Mais il ne faudrait pas voir là le désir d'imiter les formes militaires, ni celui de jouer au soldat.

Outre sa valeur éducative indéniable, le service civil a pour mission de ramener le peuple allemand à la terre, de lui redonner le goût du travail du sol. C'est pourquoi l'activité pratique qu'il déploie est de nature essentiellement agricole.

Le drainage de terrains cultivables est, avec l'irrigation de régions pauvres en eau la plus importante des améliorations foncières. En effet, 8,5 millions d'hectares, c'est-à-dire près du tiers du sol cultivable allemand, sont d'une humidité excessive. Il résulte de calculs très minutieux que le drainage de tous les terrains humides augmenterait de 800 millions de reichsmarks la production de l'agriculture allemande. Quant aux travaux d'irrigation, ils auraient aussi une portée considérable, mais il n'existe pas de statistique sur l'étendue des terrains manquant d'eau. On peut toutefois admettre que ces travaux occuperaient 100 à 200 000 hommes pendant dix ans.

Les marais recouvrent en Allemagne une superficie de 2,25 millions d'hectares. Le 15 % seulement de cette surface est cultivé. La fertilisation d'une telle étendue de marais représente un travail immense qui nécessiterait au moins deux milliards de reichsmarks, une somme que l'économie privée ne sera jamais en mesure d'avancer. De plus, c'est un travail qui doit être recommencé sans cesse. Frédéric-le-Grand avait déjà su reconnaître la portée d'une telle tâche. Sur son ordre, environ 260 000 hectares de marais avaient été rendus cultivables. En plus des marécages, il y a en Allemagne 1,2 million d'hectares de terrains sablonneux absolument incultes. Pour rendre ces terrains fertiles, il faut tout d'abord les défricher, puis établir des chemins et assécher les marais. L'amélioration de ces régions fournirait du travail pendant 10 à 15 ans à 35 000 hommes.

L'Allemagne compte encore un million d'hectares de terrains submergés. Cette superficie correspond approximativement à l'étendue du sol cultivable de la Saxe. En outre, deux à trois millions d'hectares sont exposés à être inondés en cas de hautes eaux extraordinaires. Protéger contre les inondations le sol cultivable et récupérer des terrains envahis par les eaux constituent également des tâches dont la portée économique est incalculable. Le supplément de production qui résulterait de ces travaux, lesquels permettraient d'occuper 20 000 hommes pendant dix ans, peut être évalué à la coquette somme de 80 millions de reichsmarks.

L'Allemagne possède suffisamment de travailleurs ; elle pourrait ainsi augmenter sa production et diminuer d'autant le chiffre des importations.

Un autre problème a une importance considérable pour l'agriculture : c'est le remaniement parcellaire. Les partages entre héritiers, la construction de voies ferrées, de canaux et de routes ont provoqué un fractionnement des domaines agricoles, qui complique gravement l'exploitation. Le remaniement parcellaire a pour but de regrouper les fragments épars, de manière que chaque champ soit bordé au moins d'un côté par un chemin. Au moins 25 000 hommes pourraient être occupés à ces travaux de remaniement.

D'autres possibilités de travail sont encore offertes au bord de la mer, en certains endroits où le mouvement des vagues pousse vers la côte des matériaux qui s'amoncellent peu à peu et finissent par faire avancer la grève. Ce travail naturel des flots peut être favorisé et accéléré par la construction de digues. On peut gagner ainsi d'importantes étendues de terrain. Des spécialistes ont calculé qu'en l'espace de dix ans on pourrait arracher à la mer une superficie de 2 à 300 000 hectares. Dans cet ordre d'idées, un vaste projet est à l'étude en vue d'assécher le haff de Frisch, entre Dantzig et Koenigsberg. On pourrait ainsi gagner sur la mer une surface de 1,5 million d'hectares, ce qui permettrait l'établissement de 150 000 fermes.

Le service civil aurait également une fructueuse activité à déployer dans l'économie forestière. Nous pensons avant tout au reboisement et à la construction de chemins forestiers. Il est inutile de relever l'importance de ces chemins pour l'exploitation des bois.

Enfin, on peut encore mentionner les travaux nécessités par l'amélioration des routes et la construction de nouvelles routes et de canaux. Les travaux d'amélioration des routes sont susceptibles de donner de l'occupation à 50.000 hommes pendant 10 à 20 ans. Quant à la construction de canaux, le service civil ne s'y voudra qu'en tant que les entreprises spécialisées dans ce genre de travaux ne suffiront pas à la besogne.

Général VON COCHENHAUSEN.